

# Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : [eco.mons@helha.be](mailto:eco.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD111 Comptabilité et fiscalité 1			
Code	ECAD1B11AD111	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Bénilde BOULERT</b> ( <a href="mailto:benilde.boulert@helha.be">benilde.boulert@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension de la connaissance du milieu professionnel et tout particulièrement des connaissances comptables et fiscales.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
  - 3.4 Connaître et utiliser les règles budgétaires, juridiques et comptables liées à une activité

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'appliquer, résoudre et utiliser les principes et mécanismes de base de la comptabilité dans des exercices.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAD1B11AD111A Comptabilité et fiscalité 48 h / 3 C

### Contenu

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

- mécanismes de base,
- règles d'évaluation et PCMN.

### Démarches d'apprentissage

Pour le cours :

1. en mode distanciel : il sera donné en direct sur Teams selon l'horaire prévu sur hyperplanning et basé sur le

syllabus à imprimer et à compléter en même temps que les explications données par l'enseignante. Les séances seront structurées comme suit : correction des exercices réalisés lors de la séance précédente puis théorie suivie d'exercices (mise en pratique directe de la théorie venant d'être vue). L'enseignante reste à la disposition pour les questions des étudiants. Il sera aussi demandé de déposer de façon régulière sur Connected en mode "DEVOIR" des solutions d'exercices pour s'assurer de la bonne évolution et compréhension de la matière,

2. en mode présentiel : il sera donné de façon magistrale sur base du syllabus à imprimer et à avoir avec soi A CHAQUE SEANCE.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Dans la mesure du possible, une interrogation est prévue et corrigée avec les étudiants.

### Ouvrages de référence

Néant

### Supports

Syllabus déposé sur Connected **à imprimer et à avoir avec soi à chaque séance tant en présentiel qu'en distanciel.**

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Quelque soit la session, l'étudiant sera évalué sur base d'un **examen** portant sur la **matière vue au cours du quadrimestre de l'année en cours soit 2020/2021.**

**Si** le mode **distanciel** a été appliqué alors l'évaluation se fera en **Take Home Examen (THE).**

**Si** le mode **présentiel** a été appliqué alors l'évaluation se fera en **examen écrit.**

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).